



**FÉDÉRATION DES
ÉCLAIREUSES ET
ÉCLAIREURS**

Association laïque de scoutisme
www.scout-fee.org

Edition Janvier 2023

5

Projet éducatif

FÉÉ : 7 rue Marthe Debaize - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE - France
Tél. : 01 57 10 91 56 • Contact: secretariat@scout-fee.org

Siren n° 428 425 029 • Rna n° W931002044 • Agrément national Jeunesse et Éducation populaire n° 92-413





PROJET EDUCATIF

PRINCIPES

La Fédération des éclaireuses et éclaireurs est une association laïque de scoutisme indépendante de toute organisation politique, religieuse, philosophique, regroupant plusieurs associations autonomes. Son projet éducatif s'inscrit dans celui des organisations mondiales de scoutisme conformément aux buts et méthodes du fondateur Baden Powell.

Le scoutisme est un mouvement d'éducation globale de la personne fondé sur le volontariat et ouvert à tous, qui vise à l'épanouissement des jeunes par le développement de leurs aptitudes physiques, intellectuelles et sociales dans un cadre porteur de valeurs, afin qu'ils deviennent des femmes et des hommes responsables et citoyens.

Il se vit principalement dans la nature et se caractérise par des activités régulièrement organisées et conduites par les jeunes en autonomie.

L'action éducative de la Fédération des éclaireuses et éclaireurs répond à plusieurs principes liés à la laïcité et à sa vocation d'éducation populaire :

- Sécurité physique et morale des enfants.
- Liberté de conscience et d'expression de chacun.
- Fonctionnement démocratique adapté à chaque âge.
- Non-discrimination sociale, confessionnelle, ethnique, sexuelle et physique.
- Responsabilisation progressive des jeunes en fonction de leurs aptitudes et désirs.

OBJECTIFS

L'éducation scoute vise principalement les objectifs suivants :

- **Développer l'équilibre physique et psychique** : le corps, l'hygiène de vie, la santé, la joie de vivre.
- **Développer le savoir-faire, l'habileté et la créativité** par l'engagement dans une progression personnelle, l'apprentissage d'une gestion autonome de la vie quotidienne, l'acquisition de compétences utiles à la vie du groupe (cuisine, secourisme, nature, expression...).
- **Développer l'autonomie** de chacun par le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative, la capacité de choisir, le goût et le respect de l'engagement.

- **Développer le sens des valeurs :**
 - La solidarité, l'esprit d'équipe, la notion de service, le sens du devoir et des responsabilités, la discipline, l'ouverture citoyenne.
 - L'ouverture d'esprit, à travers une éthique fondée sur la richesse des différences, le respect de soi, des autres et de l'environnement.

METHODE EDUCATIVES

La méthode éducative de la Fédération des éclaireuses et éclaireurs combine huit éléments fondamentaux :

- **Une règle du jeu : la loi et la promesse**

La loi scout est formulée de façon totalement positive. Par la promesse, le jeune s'engage volontairement à faire de son mieux pour vivre cette loi et servir son prochain. Son sentiment d'appartenance au groupe est fondé sur un même idéal partagé par les scouts du monde entier.

- **La progression personnelle**

Chacun progresse en acquérant des connaissances et des savoir-faire utiles à la vie du groupe. Le jeune développe des compétences individuelles dans des spécialités de son choix. Les étapes de sa progression personnelle et les brevets qu'il obtient sont valorisés par des insignes et matérialisés sur le carnet de progression.

- **Le système des petites équipes**

La vie quotidienne au camp et durant les activités de l'année se passe au sein d'un petit groupe autonome permanent de 6 ou 8 jeunes (sizaine chez les louveteaux, patrouille chez les éclaireurs) où chacun a son rôle et apprend peu à peu à assumer des responsabilités adaptées à son âge, ses goûts et ses aptitudes. Le jeune y découvre le sens de l'équipe, l'amitié, le partage, les expériences de la vie collective.

- **La vie dans la nature**

Le scoutisme se passe essentiellement en plein air. Les jeunes apprennent à vivre avec les moyens offerts par la nature dans les meilleures conditions de confort, d'hygiène et de sécurité. Les jeunes apprennent ainsi à connaître la nature, à la protéger, mais aussi à s'en protéger.

- **L'éducation par l'action et par le jeu**

Le scoutisme est une méthode d'éducation active où l'apprentissage se fait par la pratique dans un esprit ludique. Les responsables suscitent une

pédagogie de l'initiative et de l'accompagnement de chacun qui permet aux jeunes d'expérimenter par eux-mêmes la vie scout et de réaliser des projets.

- **L'utilisation valorisante des symboles**

La tenue, le foulard, les insignes, les cérémonies, les techniques spécifiques, la bonne action quotidienne, les jeux à thèmes, la veillée autour du feu etc. créent une microsociété ludique qui accompagne l'enfant depuis son plus jeune âge jusqu'à son passage à l'âge adulte et à la vie active. Les symboles sont des moyens éducatifs qui socialisent les jeunes, renforcent leur sentiment d'appartenance et valorisent leurs compétences personnelles.

- **La pédagogie de l'exemple**

La relation adulte-enfant se fonde sur la confiance et la notion de grand-frère, dans laquelle les responsables bénévoles témoignent de leur expérience scout et en font profiter les plus jeunes. Des valeurs sont ainsi transmises spontanément et notamment l'égalité entre les femmes et les hommes dans le respect de la personnalité de chacun, l'engagement, la responsabilité, l'esprit de service, le civisme. Chaque responsable s'efforce d'être exemplaire vis-à-vis des jeunes qu'il encadre.

- **Des programmes progressifs et attrayants**

Les éléments de la méthode trouvent leur expression concrète dans un programme d'activités conçu comme un ensemble cohérent. Il est progressif afin de répondre au développement graduel et harmonieux des jeunes tout au long de l'année, aboutissant au temps fort du camp d'été. Pour atteindre ses objectifs, le programme doit être attrayant pour les jeunes auxquels il s'adresse. Les jeux, les techniques utiles, les entreprises collectives et la prise en charge de services à la communauté sont, dans une combinaison d'activités variées, des domaines majeurs dont il est tenu compte dans l'élaboration d'un programme.

PEDAGOGIE DES BRANCHES

- **Les louvettes et les louveteaux (8 à 11-12 ans)**

A travers le jeu et l'imaginaire du Livre de la jungle de Rudyard Kipling, louvettes et louveteaux apprennent à vivre ensemble au sein de la meute composée de petites équipes, les «sizaines». En suivant des pistes dans les bois, en construisant des cabanes, en écoutant des histoires au sein de la «famille heureuse du clan des loups», l'enfant trouve sa place et développe sa personnalité. En apprenant à créer, à s'exprimer, il acquiert confiance en lui et en les autres. Il commence à prendre des responsabilités à sa hauteur et à se rendre utile. Il fera ses plus belles découvertes dans la nature, source d'émerveillement.

La devise des louvettes et louveteaux est : «de notre mieux».

Les étapes de progression des louvettes et louveteaux sont détaillées dans le livret fédéral « Mieux » remis aux enfants et utilisé.

- **Les éclaireuses et les éclaireurs (12 à 16-17 ans)**

Les éclaireuses et éclaireurs vivent l'aventure en petites équipes (les patrouilles) qui forment ensemble une «troupe». Ils apprennent à se débrouiller dans la nature mais aussi en ville. En vivant joyeusement des aventures variées (camps, feux de bois, constructions dans la nature, orientation, cuisine, découvertes culturelles, rencontres, activités en ville, randonnées...) l'adolescent acquiert des savoir-faire et se mesure avec lui-même et aux autres. En contribuant à l'effort collectif, il développe son sens des responsabilités en même temps que l'esprit d'équipe. Avec l'aide de tous, l'éclaireur s'engage, par la promesse, à vivre la loi scout et à progresser dans son idéal.

Les activités des patrouilles en autonomie sont des temps forts de la méthode pédagogique. Des temps de coéducation garçons-filles permettent la découverte et le respect de l'autre. La devise des éclaireuses et éclaireurs est : «toujours prêt».

Les étapes de progression sont détaillées dans le livret «Étapes» remis aux jeunes et utilisé.

- **Les aînées et les routiers (à partir de 17 ans)**

Aînées et routiers forment une société de jeunes. Ils s'engagent dans des projets d'envergure qu'ils conçoivent et réalisent eux-mêmes : chantiers éducatifs (écologiques, interculturels...), aide humanitaire, voyages...

Cela les conduit à découvrir le monde et ses différentes cultures, à prendre conscience des problèmes de société et réfléchir à ce qui favoriserait leur résolution. Ils prennent de l'assurance, apprennent à travailler ensemble et se préparent à devenir des citoyens épanouis et utiles au monde qui les entoure.

La devise des aînées et routiers est : «servir».

SPECIFICITES PAR ASSOCIATION

Chaque association de la FÉÉ peut ajouter, suite à l'accord du conseil fédéral, des spécificités particulières tout en demeurant dans le cadre du présent projet éducatif.

Les associations peuvent alors :

- Avoir une spécificité philosophique, confessionnelle ou non, dès lors qu'elle n'entre pas en contradiction avec le présent projet éducatif, les statuts, la charte de laïcité de la FÉÉ et les principes d'organisation démocratique, ni ne

présente de caractère prosélyte ou sectaire.

- Ajouter d'autres spécificités tenant au caractère local de l'association ou à ses traditions particulières en complément du présent projet éducatif, dans le même esprit.
- Ajouter une branche «lutins» pour les associations qui voudraient adapter certains aspects du scoutisme aux 6-8 ans.
- Enrichir le contenu des carnets fédéraux de progression qui sont la base commune.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le responsable d'unité ou le directeur de camp précise les modalités pratiques d'application du présent projet éducatif dans un programme pédagogique comprenant notamment :

- La nature des activités proposées.
- La répartition des temps d'activité et de repos.
- Les modalités de participation de chacun.
- Les modalités d'évaluation des activités.
- Les caractéristiques des espaces utilisés.
- L'organisation et le fonctionnement de l'équipe éducative.

FORMATION

La formation fait partie intégrante du scoutisme dès le plus jeune âge et à toutes les étapes, d'abord au sein des associations puis dans le cadre fédéral pour les responsables. C'est une action continue qui répond point par point aux huit éléments de la méthode tels qu'ils sont énumérés ci-dessus.

Les jeunes se forment à diverses techniques et à la prise progressive des responsabilités au sein de leurs unités. Parvenus à l'âge de l'encadrement ils suivent des stages fédéraux en plusieurs étapes :

- **Licence de capacité** : stage court destiné aux personnes qui vont commencer à encadrer une unité, afin qu'ils puissent acquérir les éléments essentiels de la pédagogie et de la législation avant de pouvoir participer à un stage Gilwell 1, ou aux titulaires du BAFA qui ne connaissent pas le scoutisme afin qu'ils puissent commencer à encadrer une unité avant de s'inscrire en Gilwell 2.

- **Gilwell 1** : stage fédéral d'une semaine permettant d'acquérir les bases des techniques d'animation et la méthode pédagogique du scoutisme. Il doit être suivi d'une expérience pratique durant les activités d'année ou en camp d'été.
- **Gilwell 2** : stages fédéraux d'une semaine permettant d'approfondir une ou plusieurs spécialités dans le cadre de la pédagogie scout, ou d'acquérir les compétences de responsable d'unité.
- **Gilwell 3** : stage fédéraux permettant les fonctions de chef de groupe ou de chef de camp. Il doit être suivi d'une expérience pratique durant les activités d'année ou en camp d'été.
- **Formation continue** : Des formations techniques spécialisées en week-ends (WEF) ou bien formation de formateurs (Gilwell 4) permettant d'acquérir des capacités de transmission de la pédagogie du scoutisme, organiser une formation Licence de capacité ou participer à une équipe de formation fédérale Gilwell.

MODALITES DE CONTRÔLE

Les délégués de la Fédération des éclaireuses et éclaireurs peuvent visiter les camps et activités organisées par les associations adhérentes, pour s'assurer notamment de la conformité de leur programme avec le présent projet éducatif et avec la réglementation.

Dans chaque association adhérente, le président ou le responsable de groupe organise son propre système de contrôle.